

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **manifeste** son opposition à ces deux traités dont l'objectif vise avant tout la dérégulation et la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
- **demande** un moratoire sur les négociations sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) et la diffusion publique immédiate des éléments de négociation,
- **souhaite** l'ouverture d'un débat national sur ces partenariats, impliquant la pleine participation des collectivités territoriales et des populations,
- **refuse** toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs,
- **se déclare**, dans l'attente, hors du Grand Marché Transatlantique.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de USSEL et publication par
voie d'affichage le 19/11/2014

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Christophe PETIT

